



Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30

Table des Matières

Ordre du jour.....	2
Bienvenue et salutations.....	2
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023	3
Rapport du Président – Activités 2023.....	3
Présentation des comptes 2023, rapport des vérificateurs, approbation.....	6
Election du Comité	8
Activités 2024 et perspectives	8

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30

Début de séance à 18 :40

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.

La séance est tenue en présentiel à la grande salle de la chapelle des Charpentiers à Morges ainsi qu'en visioconférence.

Selon la liste de présence, on dénombre 14 participants uniquement en présentiel. Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale Ordinaire peut siéger.

Le PV de l'assemblée sera établi par Christelle Schaffer, Claude Diserens propose d'officier comme scrutateur.

Ordre du jour



AG 2024 galère La Liberté - 26.09.2024

Ordre du jour:

- Bienvenue, salutations, organisation de l'assemblée
- Approbation du PV de l'AG du 28.09.23
- Rapport du Président – activités 2023
- Présentation des comptes 2023, rapport des vérificateurs
- Élection du comité et du président
- Activités 2024
- Divers et propositions individuelles

Approbation de l'Odj

26.09.2024

Bienvenue et salutations

Jean-Marc Lavanchy souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il se réjouit de retrouver les participants et de pouvoir partager les nouvelles de l'association. L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023



PV de l'AG 2023 - approbation

- Mis à disposition des membres:
 - Newsletter
 - Site internet
 - Exemplaires à l'entrée
- **Questions / Commentaires**
- **Approbation du PV**

Association lémanique galère La Liberté	
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30	
Table des Matières	
Ordre du jour.....	2
Bienvenue et salutations.....	2
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022.....	3
Rapport du Président – Activités 2023.....	5
Présentation des comptes 2022, rapport des vérificateurs, approbation.....	6
Élection Au Comité.....	9
Activités 2023 et perspectives.....	10
Présentation du bureau Audience Conseil - Business Plan 2023.....	13
Divers et propositions individuelles.....	13

26.09.2024

Le Procès-Verbal de l'AG de 2023 a été diffusé via la newsletter à toutes les adresses emails de la base de données de l'association. Il est aussi posté sur le site web de l'association <https://www.galere-laliberte.ch/>

Plusieurs exemplaires sont disponibles dans la salle. Il est aussi disponible sur demande.

- **Vote pour la validation du PV 2023 : Le PV est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.**

Rapport du Président – Activités 2023



Activités 2023 (1) Feu vert à l'étape 1 du planning

- Préparation du dossier de subvention : ARCAM, Morges, canton (SPEI)
- Approbation du dossier et du financement de 111'500.- CHF
 - Commune de Morges: 15'000.- CHF
 - ARCAM: 15'000.- CHF
 - SPEI (canton): 81'500.- CHF
- Les 4 sociétés ont démarré leurs études : Audience Conseil, CSD Ingénieurs, Citec, Arfolia
- 1^{er} séance de coordination avec la STEP a eu lieu en septembre
- sondages: mi-octobre (Monitron) sur une barge de la Sagrave



Jean-Marc Lavanchy résume en quelques slides les principaux événements à retenir en 2023.

Jean-Marc Lavanchy souligne que le soutien financier de la ville de Morges, de l'ARCAM et du SPEI concernant la réalisation du projet de construction du ponton et de rénovation de la galère *La Liberté* est une étape clé car la construction de ce ponton est en effet essentielle à la reprise de l'exploitation de la galère. Cette étape a permis à l'association de démarrer les différents projets de construction (ponton), rénovation (La Liberté) et de mise à jour du business plan.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Activités 2023 (2)

Couverture médiatique très favorable, suite à la décision de Morges de soutenir financièrement le projet

- Journal de Morges 26.06.2023: «La galère a enfin le vent en poupe»
Interview M. Wyss (Syndique), V. Hermanjat (déléguée au tourisme de l'ARCAM) et JM Lavanchy
- RTS Couleurs d'été 28.06.2023:
Interview M. Wyss (Syndique) et JM Lavanchy (~5 min)
- 24 Heures 29.06.2023: «Et si Morges repêchait La Liberté»
Interview M. Wyss (Syndique), V. Hermanjat (déléguée au tourisme de l'ARCAM) et JM Lavanchy

28.09.2023

Cette décision a bénéficié d'une couverture médiatique très importante en 2023, ce qui a permis à une large audience de prendre connaissance des activités de l'association et des projets à venir.



Activités 2023 (3)

• Organisation à bord et à la Blancherie – travaux des bénévoles

- Etat des lieux
- Gestion des clefs: multiples cadenas, distribution
- Inventaire: tri, évacuation des déchets, rangement
- Réorganisation: containers/roulotte et cabanons de la commune
- Réorganisation: réunification du matériel dispersé, rapatriement du matériel encore à bord

28.09.2023

Pierre-Yves Rossel résume les activités couvertes en 2023 concernant l'organisation des travaux de rangement et d'entretien, ainsi que le rangement des containers à la Blancherie. Ces travaux ont été effectués grâce à l'implication des bénévoles. Les activités de rangement et d'entretien requerront à l'avenir un nombre croissant de bénévoles. Des appels à bénévoles ont été régulièrement transmis par le biais de la Newsletter et plus récemment sur la plateforme [benevol-jobs.ch https://www.benevol-jobs.ch/fr/organisation/la-galere-la-liberte](https://www.benevol-jobs.ch/fr/organisation/la-galere-la-liberte)

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Activités 2023 (4)

Réorganisation des activités informatiques et de communication

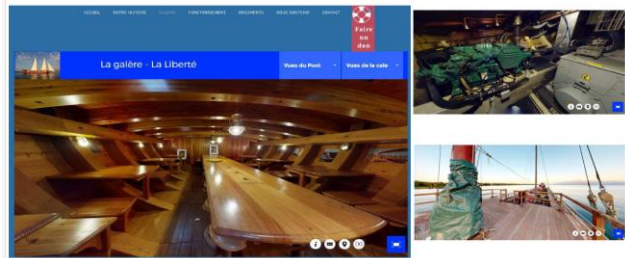
- Base de données des membres (mise à jour régulière et suivi des paiements des cotisations et dons)
- Site web: création d'un bandeau de News pour améliorer la visibilité, maintenance
- Création d'un SharePoint, email @lagalere.ch

Newsletter/Appel aux dons

- Newsletter (4 depuis Novembre 2023), relai des Newsletter sur Facebook, 2 appels à dons et cotisations



Site internet – visite virtuelle (Rappel)



[ACCUEIL | La galère La Liberté \(galere-laliberte.ch\)](https://www.galere-laliberte.ch)

Christelle Schaffer fait le point sur les activités informatiques en 2023 (reprise en main de la gestion du site web par un bénévole de l'association- Alexis), création d'un SharePoint rassemblant la documentation de l'association et intensification des activités de communication (Newsletter, site web et réseaux sociaux).

Christelle Schaffer couvre également l'ébauche de différents projets événementiels qui ont été discutés au cours de l'année en partenariat avec l'association. Ces projets n'ont malheureusement pas pu voir le jour en raison de travaux de rénovation qu'il a été nécessaire de réaliser afin d'être en mesure d'accueillir ce type d'événements à bord. Ces projets sont remis à une date ultérieure qui devra être définie, et sous réserve de l'autorisation du SAN.



Activités 2023 (5)

Préparation d'événements en collaboration avec l'association

- Film des cascadeurs (Parkour) tourné en 2020- Avant-première le 21.10.2023 - salle du ciné Pathé à Lausanne. Mise en ligne des vidéos sur le site.
- Projet de spectacle en collaboration avec Lunidea- La légende du Roi Arthur, St-Prex
- Projet de prestation de slackline avec Lyell Grünberg- La fête des Tulipes

➤ Projets reportés en raison de la demande de mise en conformité (travaux urgents exigés par le SAN). Possibilité d'organiser des spectacles à bord en 2025 en cours d'analyse



Le film tourné par l'équipe de cascadeurs "From A2Y" (adepte d'une discipline nommée "Parkour") en 2020 a été présenté au cinéma Pathé Galeries à Lausanne le 21 Octobre 2023. Les vidéos ont été placées sur le site de l'association <https://www.galere-laliberte.ch/news/the-king-of-pirates-a2u-films>

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Film des cascadeurs (Parkour) tourné en 2020
 Avant-première le 21.10.2023 - salle du ciné Pathé / FLON
 Participation de plusieurs membres de notre association
 Également disponible sur notre site web

Présentation des comptes 2023, rapport des vérificateurs, approbation



Produits & charges - comparatif 2023-2022

PRODUITS	2023	2022	CHARGES	2023	2022
Produits d'exploitation	0.00	0.00	Charges d'exploitation	0.00	0.00
Dons divers	29'000.00	0.00	Carburant	0.00	0.00
Cotisations/dons membres	7'125.64	3'925.00	Frais et entretien Galère	27'964.34	11'091.80
Produits extraordinaires	0.00	0.00	Équipement galère (amarage Rolle)	0.00	0.00
Total des produits	36'125.64	3'925.00	Indemnités bénévoles	0.00	0.00
			Frais administratifs	1'562.33	1'206.89
			Publicité et représentations	0.00	0.00
			Taxes officielles, assurances, ECA, TVA	7'243.60	6'938.00
			Amortissements	0.00	0.00
			Charges d'énergie et évacuation des déchets	108.50	136.83
			Total des charges	36'878.77	19'374.19

Résultats	2023	2022
Résultat avant attribution aux provisions	-749.13	-15'449.19
Provision carénage et travaux extraordinaires	0.00	11'000.00
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	-749.13	-4'449.19

26.09.2024



Bilan - comparatifs 2023 - 2022

ACTIFS	2023	2022	PASSIF	2023	2022
LIQUIDES			EXIGIBLES A COURT TERME		
Caisse principale	0.00	0.00	Passifs transitoires	0.00	0.00
CCP 18-25839-7	11'049.42	11'798.55			
BCV 336.28.48 (provisions)	1'259.55	1'259.55			
Total liquidités	12'308.97	13'056.10	Total Exigibles à court terme	0.00	0.00
DISPONIBLES			PROVISIONS		
Immob. Corporelles	0	0	Provision carénage et travaux extraordinaires	16'000.00	16'000.00
Marchandises boutique	1	1	Provision achat canots sauv.	0.00	0.00
Immob. Financières	0	0	Total Provisions	16'000.00	16'000.00
Total disponibles	1	1			
IMMOBILISES			CAPITAL		
Immobilisations corporelles	6	6	Perte/bénéfice reporté (capital 2022)	-2'933.90	1'515.29
galère, chantier, machines, outillage, mobilier informatique)			Résultat de l'exercice	-749.13	-4'449.19
Immobilisations financières (action CGN)	1	1	Total capital	-3'683.03	-2'933.90
Total immobilisées	7	7			
TOTAL ACTIF	12'316.97	13'066.10	TOTAL PASSIF	12'316.97	13'066.10

26.09.2024

Roxane Berner résume les résultats de l'exercice 2023 et fournit des explications sur les comptes.

A relever que la préparation des comptes a été réalisée par l'Association Pro-Jet, sous le pilotage de Roxane.

L'année comptable 2023 s'est résumée à l'encaissement des cotisations et des dons et au paiement des charges courantes d'assurances, taxes et des frais d'entretien. A cela s'ajoutent les premières factures pour les études en lien avec le projet de ponton. Nous constatons une augmentation du montant des cotisations et des dons en raison de rappels plus fréquents et de la reprise des envois postaux. Le bilan est de ce fait meilleur que l'exercice précédent. L'exercice se solde sur une perte d'environ 750 CHF, qui vient s'ajouter à la perte reportée précédent pour un total de -3'683.03.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Rapport des réviseurs des comptes 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pour respecter le mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des comptes 2023 de l'Association Lémanique « la galère La Liberté ». Pour ce faire nous avons eu accès à toutes les pièces comptables ainsi qu'au classeur qui répertorie les divers mouvements financiers, pour la plupart qui ont trait aux cotisations encaissées. Nous pouvons témoigner de la plus stricte exactitude des écritures, de la manière claire et précise de classer et de numéroter les pièces comptables qui toutes présentent un justificatif. Lors de ce contrôle aucune erreur ou manquement n'ont été constaté si bien que nous pouvons affirmer que ces comptes annuels sont conformes aux statuts ou à la Loi.

Quelques remarques toutefois soumises à votre réflexion :

1) La première, nous constatons une augmentation réjouissante du montant des cotisations en l'occurrence de 3'925.- francs à 7'129.- francs, soit une hausse de 3'204.- francs par rapport à l'an dernier. Ceci est certainement dû à l'appel aux cotisations et dons lancé à l'occasion de l'AG de l'année dernière.

2) La deuxième, à savoir l'augmentation des frais d'entretien pour un total de 27'964.- francs, montant important dû aux travaux nécessaires et pour le début des études au projet d'un ponton au Biel.

Il résulte de tous ces éléments que l'exercice 2023 boucle avec, aux produits un montant de 36'129.64.- francs, et des charges pour une valeur de 36'878.77.- francs. Il ne reste pas moins que l'exercice se boucle par un excédent des charges de 749.13.- francs. Fait à remarquer, il n'a pas été nécessaire de « puiser » dans les réserves pour diminuer le déficit...

Il reste à espérer que les aides promises par nos divers partenaires et intervenants institutionnels, et surtout que nos membres et nouveaux membres se manifesteront concrètement pour soutenir l'Association et les défis financiers que cette dernière doit relever ces prochaines années.

En conclusion nous invitons l'Assemblée générale à approuver les comptes 2023 tels que présentés, d'en donner décharge aux organes et personnes responsables et de remercier la trésorière pour son travail et sa tenue remarquable des opérations comptables.

Contrôle des comptes effectués le 23 septembre 2024 à Morges.

Pour les contrôleurs.

Eric Voruz
Bernard Jeandet, absent excusé.

26.09.2024



comptes 2023 – approbation & décharge

- **Approbation des comptes 2023**
- **Décharge aux vérificateurs, à la caissière et au comité**
- **Nomination des réviseurs pour 2025 (comptes 2024)**
 - **Disponibilité de MM. Bernard Jeandet et Eric Voruz**
 - **Autres propositions / suppléants ?**

26.09.2024

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs MM. Eric Voruz et Bernard Jeandet ont établi le rapport de vérification des comptes. Mr Bernard Jeandet s'est excusé de son absence à l'AG. Le rapport a été lu par M. Eric Voruz. L'assemblée a pris acte du rapport des vérificateurs.

- **Vote pour l'approbation des comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes** et décharge est donnée à la caissière et à l'association.

MM Eric Voruz et Ronald Emery se proposent pour la révision des comptes 2024. Bernard Jeandet accepte d'être suppléant. Ces Propositions sont acceptées par l'assemblée.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30 Election du Comité



Organisation : Election du comité & du président

- **Démission:**
 - Stéphane Rickli
- Pierre-Yves Rossel, Christelle Schaffer, Roxane Berner, David Glutz, et Jean-Marc Lavanchy à disposition pour 2024-2025
- **Présidence:** J.M. Lavanchy à disposition pour 2024-2025

Election du comité et du président ?

Arrivée de nouveaux bénévoles pour appuyer le comité:

- Leticia Frei : organisation/coordination des bénévoles
- Alain Thétaz : promotion / Recherche de Fonds

Stéphane Rickli démissionne de ses fonctions au sein du comité de l'association. Le président le remercie pour ses activités.

Deux nouveaux bénévoles se sont annoncés pour soutenir le comité dans des domaines pour lesquels l'association aura de gros besoins (gestion des bénévoles et recherche de fonds).

- **Vote pour l'élection du nouveau comité : Les participants votent à l'unanimité pour la reconduction des mandats du comité.**
- Jean-Marc Lavanchy est réélu à la présidence.

Activités 2024 et perspectives



Activités 2024 - résumé

- Nombreux travaux à bord / à la Blancherie
- Intensification des séances du comité (mensuelles)
- Appel de fonds pour financer les travaux de rénovation urgents
- Suite/fin des travaux de l'étape 1 (slides suivantes)
 - Consultation des résultats du dimensionnement et du Business Plan
- Coordination avec la municipalité, le Service de l'Urbanisme et l'ARCAM
 - Séance 26 juil. : Syndique (Mme M. Wyss) et Municipal (M. J.J. Aubert)
- Expertise SAN / travaux urgents (slides suivantes)
- Coordination avec Montreux pour récupérer le bois des plateformes lacustre sur la place du marché (ancien pont de vapeurs CGN)
- Coordination avec Pro-Jet (association reprise par «Démarche»)
- **Communication:** newsletters, internet, médias,

26.09.2024

Jean-Marc présente ensuite les activités de l'association prévue pour 2024.

Avancée des projets de construction du ponton et de rénovation.

Jean-Marc Lavanchy résume ensuite les activités réalisées en début 2024 concernant l'avancée des projets de construction et de rénovation. Les activités de l'étape 1 ont bien progressé grâce au soutien financier à fond perdu de la ville de Morges (15'000 CHF), de l'ARCAM (Fond d'équipement touristique FEM : 15'000 CHF) et du Service de la Promotion,

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30 de l'Economie et de l'Innovation du canton de Vaud (81'500 CHF) pour réaliser le dimensionnement du ponton, monter le dossier de mise à l'enquête, pour mettre à jour le business plan dans le contexte morgien, ainsi que pour réaliser des études de mobilité et d'intégration paysagère des infrastructures, exigées par les communes de Morges et Prévèrenge.



2024 - Résultats de la phase 1

- **Bathymétrie** (terminée) : 3 m de profondeur à ~15 m, ponton court
- **Sondages** au pénétromètre lourd : sols compacts et cohésifs dès 9 m
- **Etude de projet, dimensionnement, concept d'amarrage, dossier de demande d'autorisation**
 - Retours positifs des consultations (EPFL, CGN, La Neptune, La Demoiselle)
 - Envoi à la DGE (canton) le 27.09.2024
 - Ponton ~37 m
 - Coûts travaux (ponton + infrastructures à terre) 1'450'000.- CHF TTC
- Etude de **mobilité**: aucun élément réhibitoire (**parcage et trafic**)
- Etude d'**intégration paysagère**:
 - Arbres: aucun abattage
 - Buvette, billetterie: concept intégré au site, emprise réduite
- **Mise à jour du Business Plan** (version finale attendue le 27.09.2024)
 - Buvette indispensable: promotion et financement (exploitation + entretien)
 - Exploitation pérenne, y.c pour financer des travaux de rénovation à long terme

Morges, Mme Wyss & M. Aubert 26.07.2024

16



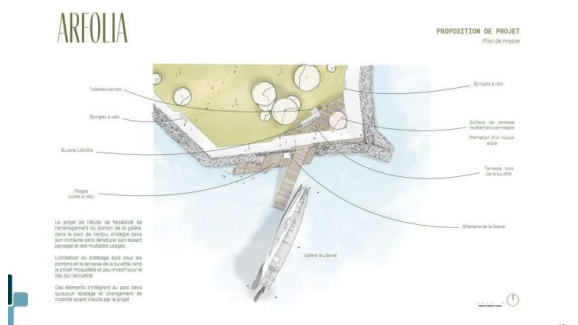
2024 - Résultats de la phase 1



26.09.2023

PLAN DE SITUATION Contexte général

Parc de Vertou – contraintes de positionnement (CSD) et étude d'intégration paysagère (ARFOLIA)



18

Intégration paysagère: concept de structures à terre



INTEGRATION PAYSAGERE



19



Intégration paysagère: concept de structures à terre

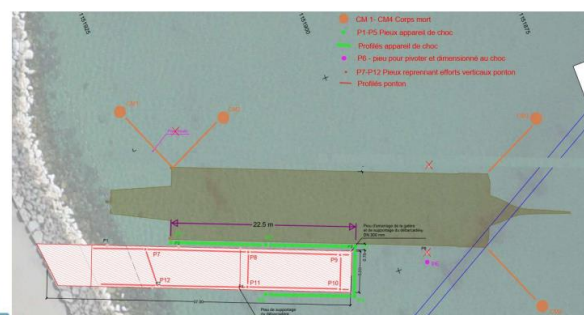


Morges 22.01.2024 – Service de l'urbanisme

20

Dimensionnement du ponton (situation)

Extrémité de La Liberté à ~ 5 m du rivage / hors exploitation à ~ 3 m du ponton



Morges, Mme Wyss & M. Aubert 26.07.2024

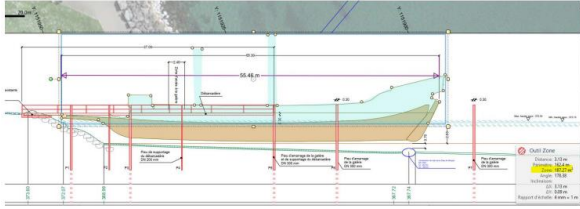
21

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Dimensionnement du ponton (élévation) – coupe passant par le ponton
 La Liberté est projetée perpendiculairement au ponton (pas selon la ligne de rive) → en réalité ~5 m du rivage



Morges, Mme Wyss & M. Aubert 26.07.2024

22

Des plans de financement et un planning provisoire ont été établis. Le montant des coûts nécessaires à la construction du ponton et des infrastructures à terre s'élève à environ 1.5 Million.



Activités 2024
 coûts de réalisation du ponton et des infrastructures à terre
 ~ 1'400'000 CHF TTC

Les coûts globaux d'études et de réalisation du projet de débarcadère, y.c les infrastructures à terre et le raccordement aux services de la ville de Morges, sont dévisés comme suit :

Site de Morges - Parc de Vertou	
Récapitulatif coûts globaux (études -> réalisation)	
1 INVESTIGATIONS PRELIMINAIRES	70'000
2 INSTALLATIONS DE CHANTIER	96'000
3 PIEUX BATTUS, APPAREIL DE CHOC	505'300
4 AMENAGEMENT DE SURFACE	285'750
5 GARDE CORPS SIGNALISATION	83'400
6 INGENIERIE (selon coûts de l'ouvrage)	259'000
Total 1 CHF HT :	1'309'450
7 DIVERS ET IMPREVUS 10%	131'000
Total 2 CHF HT :	1'440'450
Tva 8.1%	117'000
Total 3 CHF TTC :	1'557'450

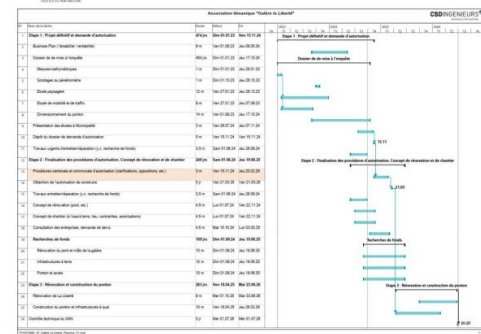
Aucun dragage ne sera nécessaire. Compte tenu de l'avancement du projet, les investigations préliminaires et une partie des travaux d'ingénierie ont déjà été réalisées. Dès lors l'estimation des coûts de réalisation, depuis l'actuel dépôt de la demande d'autorisation (phases 41 à 53), déterminants pour le concept de financement, se monte à 1'293'000 CHF HT (1'398'000 CHF TTC)

26.09.2024



Activités 2024 – Planning (provisoire)
 - Réalisation du ponton : mi-2025 – début 2026
 - Rénovation du pont et des mâts : fin 2025 – mi-2026
 Sous réserve des autorisations et du financement

CSD INGENIEURS+



26.09.2024



Activités 2024 / municipalité
 Extrait du PV de séance du 26 juillet

OBJET DE LA SÉANCE	Avenir de La Galère	N° 1
LIEU	Salle Henri-Perregaux, Hôtel de Ville	
DATE ET HORAIRE	Vendredi 26 juillet 2024 à 11 h 00	
PARTICIPANT-ES	Mme Mélanie Wyss, Syndique M. Jean-Jacques Aubert, Municipal M. Jean-Marc Lavenchy M. Gaëtan Monnin	Ville de Morges La Galère CSD Ingénieurs CSD Ingénieurs
ABSENT-ES, EXCUSÉ-ES		
RÉDACTEUR-RICE DU PV	G. Stella	
DISTRIBUTION	Aux participant-es et absent-es	
DATE D'ÉMISSION	29 août 2024	
		Responsable et délai
0 ACCUEIL ET SALUTATIONS		
	Mélanie Wyss salue les personnes présentes à la séance.	
1 PRÉSENTATION RÉSULTATS DES ÉTUDES RÉALISÉES		

Madame Wyss remercie l'association pour le travail qui a été effectué, et qui démontre la faisabilité du projet. Cette activité serait la bienvenue pour animer le parc de Vertou. Il reste cependant une étape cruciale à réaliser, réunir les fonds nécessaires pour financer la rénovation du bateau et la construction du ponton.

26.09.2024

La Municipalité a exprimé un vif intérêt au sujet du projet de réhabilitation de La Liberté et de valorisation du quai au Parc de Vertou, la Syndique Mme Wyss en remercie notre association.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Activités 2024 - SAN / résumé

- Lettre du 15 avril
- Séance de clarification 7 mai
- Préparation à l'expertise juin-juillet
- Carénage 25 juillet
- Contrôle technique 26 juillet
- Contrôle technique par 13 plongeurs 30 juillet
- Travaux de mise en conformité août-Septembre
- Attestation de contrôles et mise en conformité 24 septembre
- Factures SAN (1'400.- CHF) + Plongeur mandaté par le SAN (700.- CHF)

26.09.2024



Activités 2024 / SAN (2)

Listes des travaux liés à l'entretien/réparations, à la préparation à l'expertise et aux travaux complémentaires exigés

- Vidé la cale-atelier et une partie de la cale des arrière, nettoyage des cales
- Électricité: contrôle des câbles
- protection incendie : changement d'extincteurs
- Moteurs: problèmes techniques (moteur bâbord), services, carnets antipollutions
- Génératrice: problèmes techniques, fuite de la pompe à eau (circuit de refroidissement)
- remplacement de capots par Pro-jet (limiter les infiltrations de pluie),
- Carénage : session de 13 plongeurs de Morges et St-Prex / ~1.5 hr
- contrôle des mâts: purge de zones pourries, aération, déshumidification, etc.
- pompes de cale: contrôle de fonctionnement,
- Contrôle du réservoir de fuel
- Remplacement de batteries par des modèles adaptés, commande de bac d'étanchéité
- Fixation de l'armoire électrique de chantier (sous le pont arrière)
- Contrôle/fixation des barrières externes

26.09.2024



Activités 2024 / SAN (3)

Matériau	AN 2024	REPL 2024	REPL 2024	REPL 2024
	CHU & BIL	CHU & BIL	CHU & BIL	CHU & BIL
1	12-20mm	12-20mm	12-20mm	12-20mm
2	12-20mm	12-20mm	12-20mm	12-20mm
3	12-20mm	12-20mm	12-20mm	12-20mm

L'année 2024 a été marquée d'abord par la convocation à une séance d'information (7 mai) puis à une convocation à une inspection de *La Liberté*. L'association avec le soutien des bénévoles ainsi que des plongeurs des clubs de plongée de Morges et de Saint-Prex ont effectué de nombreuses interventions sur le bateau afin de se préparer à l'inspection qui a eu lieu les 26 et 30 juillet. Des travaux de remise en conformité ont ensuite été effectués au cours des mois d'août et septembre.

Les étapes suivantes du planning prévisionnel ont également été présentées.



Prochaines étapes – planning prévisionnel (2024 -> ..)

- Remise de la version finale du Business Plan par Audience – 27 septembre
- séance avec le canton (SPEI) : concept de financement - 2 octobre
- remise du dossier au canton (DGE-EAU) – 4 octobre
- Consolidation du concept de financement – fin octobre
- Crowdfunding (en préparation - lancement fin octobre)
- Séance avec la municipalité - Novembre / à préciser:
 - Clarification des procédures communales
 - concrétisation des formes de soutien de la ville
- Mise à l'enquête publique – fin 2024
- Dossier de recherche de fond (SPEI, Loterie Romande, etc.) – fin 2024
- Préparation aux travaux de l'étape 2 (Réparation de La Liberté):
 - Concept de rénovation du bateau: chantier naval français, participation locale, etc..)
 - Recherche d'un site pour réaliser les réparations (à terre / à quai)
 - Recherche de fonds pour l'ensemble des travaux (objectif hiver 2025-2026)

Quelques rappels de dates relatives à la prochaine Assemblée Générale ainsi que pour la pose de la bâche de protection pour l'hiver ont été communiqués.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2024 à 18h30



Divers

- AG 2024: jeudi 19 juin 2025
- Rappels importants : parlez-en autour de vous:
 - Twint – soutien financier
 - Besoin de nouveaux bénévoles pour actions régulières ou ponctuelles
 - Newsletter : inscription en ligne
- Arceaux & bâches (hivernage): dates possibles
 - Sa. 05 octobre (arceaux/bâches)
 - Réserve: 1^{er} weekend de novembre ?



La date de la prochaine AG était initialement prévue le 19 juin. Suite à un contre-temps, il est cependant nécessaire d'avancer la date de l'AG 2025 au 12 juin 2025.

Le Président remercie les participants à l'assemblée et les convie à partager le verre de l'amitié préparé par Pierre-Yves.

L'assemblée est levée à 20h30 par Jean-Marc Lavanchy.



Merci pour votre soutien et votre engagement, nous avons besoin de toutes et de tous pour naviguer à nouveau!



26.09.2024

Pour le PV, le 20 octobre 2024

Jean-Marc Lavanchy
Président

Christelle Schaffer
Secrétaire